



## CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION 2021 LOCATIONS ET EMBLEMES

- 1) **Réservation locations et emplacements** : Toute location étant nominative, elle ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. La réservation ne pourra être prise en compte qu'après signature du contrat de location, versement d'un acompte de 25% du montant du séjour (déduit de la facture globale), versement des frais de dossiers et de l'assurance annulation en cas de souscription. Le tout est à envoyer au camping. Le solde du séjour est à régler intégralement au plus tard un mois avant la date d'arrivée pour les chalets, résidences, mobil homes et bungalows. Pour toute réservation intervenant moins d'un mois avant la date d'arrivée, le règlement total de la location est dû. S'agissant d'un emplacement, le solde sera réglé le jour de l'arrivée. La réservation ne devient effective qu'après notre confirmation écrite, dès réception du contrat et du règlement. Le montant du séjour sera calculé d'après les dates mentionnées sur le contrat de location : **aucune réduction ne sera consentie pour tout départ anticipé et même pour un retard dont nous aurions été avisés.** Le non-paiement du solde à la date convenue entraînera de plein droit la nullité du contrat sans mise en demeure préalable.
- 2) **Arrivées départs** : Les locations se font du samedi au samedi. Elles sont disponibles à partir de 16 heures et jusqu'à 19 heures. À votre arrivée vous devez contrôler l'inventaire du bien loué et nous informer de toute anomalie constatée dans les 24 heures (inventaire ou détérioration du bien loué). Passé ce délai, il ne pourra plus en être tenu compte. La location devra être libérée le samedi avant 10 heures. Un dépôt de garantie de 275 € est demandé à l'arrivée et restitué au départ, déduction faite éventuellement des frais de détérioration et de nettoyage, selon l'état des lieux laissé. Le nettoyage du bien loué est à la charge du locataire. En fin de séjour, il doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, un minimum de 50 € vous sera retenu. S'agissant des emplacements, les arrivées se font tous les jours à partir de 15H et jusqu'à 19 heures et les départs le matin à 11H maximum. Une caution de 25 € sera demandée en début de séjour, pour le bris ou la perte du badge de la barrière d'entrée du camping. La caution sera restituée en fin de séjour, déduction faite éventuellement du coût du matériel manquant ou détérioré.
- 3) **Mineurs** : Les personnes mineures pourront effectuer un séjour à condition d'être accompagnées d'une personne majeure, d'être munies d'une autorisation parentale et d'avoir fait signer le contrat de réservation par l'un des parents ou responsable légal (photocopie de la pièce d'identité d'un des parents ou du responsable légal demandée).
- 4) **Animaux** : Les animaux doivent obligatoirement être tatoués, vaccinés et tenus en laisse, posséder un carnet de vaccination à jour et déclarés à la réception. Veillez à ce que leurs déjections soient ramassées. L'accès des chiens de 1ère et 2ème catégorie est interdit au camping.
- 5) **Retard / Annulation / Indemnités** : Si vous devez retarder votre arrivée ou annuler votre séjour, merci de nous en informer au plus tôt et par écrit. Si l'information ne nous est pas parvenue, nous disposerons de l'emplacement dès le lendemain 12H et pourrons l'attribuer à un autre client. Le paiement intégral des prestations demeure exigé à titre de dommages et intérêts, aucun remboursement ne sera effectué. Pour toute annulation du fait du gestionnaire du camping (sauf cas de force majeure), toutes les sommes versées seront remboursées intégralement.
- 6) **Délai de rétractation** : en vertu de l'article L.121-20-4 du code de la consommation, l'ensemble des services et prestations proposées sur ce site, n'est pas soumis au droit de rétractation prévu aux articles L. 121-20 et suivants du code de la consommation. En conséquence, les prestations de services d'hébergement et de loisirs commandés sur le site sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation ci-dessous.
- 7) **Annulation du fait du camping** : pour toute annulation du fait du gestionnaire du camping (sauf cas de force majeure), toutes les sommes versées seront remboursées intégralement.
- 8) **Annulation/interruption de séjours et assurance** : a/ location mobil-home : Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité de l'acompte de 25 % versé restera acquis au camping. Pour tout séjour annulé dans les 30 jours précédents la date d'arrivée, pour quelques raisons que ce soit, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable et restera acquise au camping. b/ location emplacement nu : Pour tout séjour annulé, non consommé, l'acompte de 25 % restera acquis au camping. **Il est recommandé de souscrire une assurance annulation.**

•La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable.

•En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie dans les 5 jours suivants le sinistre.

•Les conditions générales d'annulation complètes et la procédure en cas d'annulation sont disponibles sur le site internet : <http://www.campez-couvert.com/>

•L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée au séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré.

•Aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'est pas souscrite.

- 9) **Médiateur de la consommation** : conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, en cas de réclamation entre l'établissement et le Preneur et seulement après avoir saisi le service client du Camping, le Preneur a la faculté de saisir un médiateur de la consommation et ce, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite que le Preneur aura adressée au Camping, par lettre recommandée avec avis de réception.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le Preneur sont les suivantes :

- Saisine par internet sur le site suivant : <https://www.cm2c.net/>
- Saisine par courriel mail à l'adresse suivante : [cm2c@cm2c.net](mailto:cm2c@cm2c.net)
- Saisine par voie postale à l'adresse suivante : 14 rue Saint Jean 75017 Paris

- 10) **Règlement intérieur** : Le fait de séjourner dans le camping implique l'acceptation des dispositions du règlement intérieur et l'engagement de s'y conformer. Le règlement intérieur est disponible sur simple demande.

- 11) **Droit à l'image** : Pour les besoins publicitaires du camping, vous autorisez expressément et sans contrepartie, le camping Les Pins du Soleil à utiliser sur tout support les photos ou vidéo de vous et de vos enfants et accompagnants qui pourraient être prises au cours de votre séjour. Le locataire peut néanmoins s'opposer à ce principe en tenant informé la direction du camping par mail ou par courrier, de son souhait.

- 12) **Protection des données à caractère personnel** : le Camping met en œuvre des traitements de données à caractère personnel utilisées uniquement à des fins de prospection et d'animation, de gestion des dossiers clients et prospects, d'organisation, d'inscription et d'invitation aux événements du camping.

Le Camping ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.